

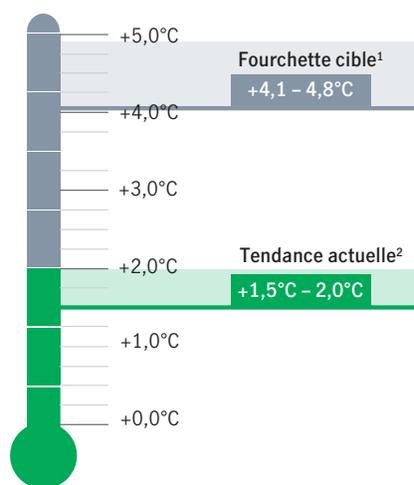
# Quelle est la *température* de votre Fonds?

Plus de 75 % des investisseurs canadiens souhaitent connaître les options d'investissement responsable, et 78 % veulent investir dans des sociétés qui participent à la lutte aux changements climatiques<sup>1</sup>. Les réformes axées sur le client des Autorités canadiennes en valeurs mobilières laissent croire que les conseillers se renseignent auprès de leurs clients sur leurs objectifs et valeurs en matière de facteurs ESG.

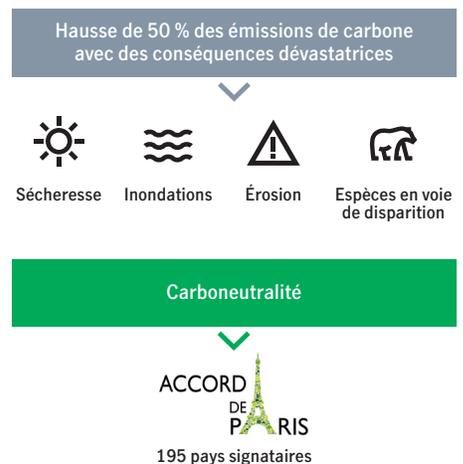
Alors que d'innombrables produits axés sur le développement durable et l'environnement font leur entrée sur le marché, il est plus important que jamais d'établir une distinction entre les sociétés de gestion de fonds et les solutions qui affichent des capacités et des processus qui reposent réellement sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et les sociétés qui pourraient s'adonner à de l'*écoblanchiment*. L'information publiée et les paramètres utilisés sont essentiels pour établir cette distinction.



**Les investisseurs se soucient de plus en plus de l'empreinte carbone de leur portefeuille. Êtes-vous en mesure de leur offrir des solutions réellement axées sur la lutte aux changements climatiques?**



La réalité est que la voie sur laquelle le monde est actuellement engagé n'est pas viable : les gouvernements, les sociétés et les investisseurs doivent faire leur part. Les grandes institutions, les grandes caisses de retraite et les grands fonds de dotation se sont fixé comme objectif de réduire l'empreinte carbone de leur portefeuille, et cherchent des sociétés qui se sont engagées à atteindre la carboneutralité, en soutien aux objectifs de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique bien en deçà de 2 degrés Celsius, préférablement 1,5, par rapport aux niveaux préindustriels. Les sociétés qui ne suivent pas cette voie risquent le désinvestissement, une surveillance réglementaire accrue et des amendes, qui pourraient, ultimement, limiter la valeur pour les actionnaires.



Sources : GP Manuvie, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), au 31 décembre 2021.<sup>2,3</sup>

<sup>1</sup> Le Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR 2021, qui est basé sur un sondage Ipsos mené auprès de 1 000 investisseurs individuels au Canada, a révélé que 78 % des répondants étaient « fortement » ou « plutôt » d'accord pour dire qu'elles aimeraient qu'une partie de leur portefeuille de placement soit investie dans des entreprises qui proposent des solutions pour réduire les émissions de carbone. Alors que 77 % des personnes interrogées ont déclaré vouloir que leur prestataire de services financiers les informe sur les investissements responsables qui correspondent à leurs valeurs, seuls 27 % ont déclaré qu'on leur avait déjà demandé s'ils étaient intéressés. <https://www.riacanada.ca/fr/research/sondage-dopinion-des-investisseurs-de-lair-2021/>

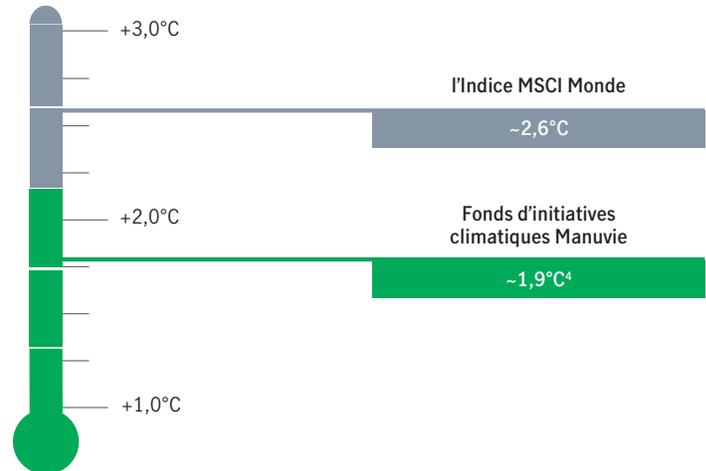
<sup>2</sup> "Current Trend" refers to estimated global average temperature increase in degrees Celsius by the year 2100 as compared to pre-industrial levels based on Representative Concentration Pathway 8,5 (RCP8.5) taken from Working Group III's contribution to the IPCC's Fifth Assessment Report (AR5).

<sup>3</sup> La « fourchette cible » fait référence à l'objectif de l'Accord de Paris concernant l'augmentation moyenne de la température mondiale d'ici 2100 par rapport à la température préindustrielle.

Le **Fonds d'initiatives climatiques Manuvie** cible les sociétés qui se sont engagées à contribuer à la lutte aux changements climatiques. En fait, certaines sociétés se sont même engagées à atteindre des émissions nettes négatives, ce qui signifie qu'elles prévoient réduire leur empreinte carbone passée. Cette stratégie cadre selon nous avec la volonté d'un investisseur de soutenir l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique.

Dans le cadre de notre engagement à l'égard de la transparence et de la responsabilisation avec le Fonds d'initiatives climatiques Manuvie, nous *mesurons la température* du Fonds pour respecter notre objectif de nous aligner sur une augmentation maximale de 2 °C de la température mondiale.

Comment le Fonds d'initiatives climatiques Manuvie poursuit-il ses objectifs? La température du Fonds d'initiatives climatiques Manuvie s'établit actuellement à *environ 1,9 degrés Celsius*<sup>4</sup>, ce qui est conforme à la fourchette cible de l'Accord de Paris et bien en deçà de l'augmentation de 2,6 degrés des sociétés composant l'indice MSCI Monde.



<sup>4</sup> Au 31 mars 2022. La température du portefeuille est un calcul de la moyenne pondérée des activités sous-jacentes des sociétés qui devraient contribuer aux changements climatiques. Ce calcul permet d'obtenir un scénario de réchauffement (p. ex., 3 °C, 2 °C, 1,5 °C, etc.) dans lequel les activités des sociétés doivent cadrer d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels. Dans le cas des sociétés qui se sont engagées à l'égard de la Science Based Targets initiative (SBTi) et qui ont déjà établi une cible de température précise à l'aide de cette initiative, ces cibles de température sont utilisées dans le calcul. Dans les cas où une société s'est engagée auprès de la SBTi, mais n'a pas encore établi son objectif, la cible de 2,0 °C est attribuée pour indiquer l'engagement. Pour les sociétés qui ont établi une cible bien inférieure à 2,0 °C avec la SBTi, la température du portefeuille porte l'indication 1,75 °C. Dans les cas où une société n'a pas de cible fondée sur la science, l'équipe utilise le calcul de l'augmentation de température prévue le plus récent, qui est fourni par MSCI.

Les vrais acteurs en matière de changements climatiques – les sociétés, les sociétés de gestion de fonds et les investisseurs – doivent respecter leurs objectifs et être imputables de leurs pratiques et de leurs promesses. Les investisseurs du Fonds d'initiatives climatiques Manuvie peuvent se fier à sa température comme information fiable.

## Êtes-vous prêt à passer à l'action?

Renseignez-vous sur [l'engagement de Gestion de placements Manuvie à l'égard du développement durable](#).

Apprenez-en davantage sur le [Fonds d'initiatives climatiques Manuvie](#).

[gpmanuvie.ca/climat](https://gpmanuvie.ca/climat)

© Gestion de placements Manuvie, 2022. Tous droits réservés.

Nous considérons que l'intégration des risques liés au développement durable au processus de prise de décision joue un rôle important dans l'évaluation du potentiel de rendement à long terme et qu'elle constitue une technique efficace d'atténuation des risques. Notre approche en matière de développement durable offre un cadre souple qui en facilite la mise en œuvre dans les différentes catégories d'actif et équipes de placement. Bien que nous soyons d'avis que les placements durables mèneront à de meilleurs résultats de placement à long terme, rien ne garantit que les placements durables procureront de meilleurs rendements à long terme. La limitation des possibilités de placement liée à nos critères d'exclusion et d'inclusion et à nos thèmes de placement peut notamment nous amener à renoncer à certains placements qui peuvent par ailleurs nous sembler prometteurs.

Les opinions exprimées sont celles de Gestion de placements Manuvie au 31 mai 2022 et pourraient changer en fonction de la conjoncture du marché et d'autres conditions. Bien que les analyses et renseignements présentés dans le présent document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne fait aucune déclaration quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité, et n'accepte aucune responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation du présent document ou des renseignements et analyses qu'il contient. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements. Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document.

Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ces aperçus ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie limitée, ni Gestion de placements Manuvie, ni leurs sociétés affiliées, ni leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

Le présent document a été préparé à titre indicatif seulement et ne constitue ni une offre ni une invitation à quiconque, de la part de Gestion de placements Manuvie, à acheter ou à vendre un titre, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie.

Des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux placements dans des fonds communs de placement. Veuillez lire l'aperçu des fonds ainsi que les prospectus avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les Fonds Manuvie sont gérés par Gestion de placements Manuvie limitée. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de Gestion de placements Manuvie limitée.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.